

## DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

## communiqué

N°: 109

Pour diffusion immédiate Le 2 septembre 1983

LE CANADA DEMANDE UNE RÉUNION D'URGENCE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES

Le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Allan J. Mac Fachen, a rendu public aujourd'hui le texte d'une lettre datée du ler septembre 1983, par laquelle le Canada se joint à d'autres pays pour demander que le Conseil de sécurité des Nations Unies se réunisse d'urgence afin de se pencher sur l'acte déplorable commis le 31 août 1983 par l'URSS alors que les forces aériennes soviétiques ont abattu un avion civil de la compagnie Korean Airlines. On présume que tous les passagers et membres de l'équipage ont été tués.

Voici le texte de la lettre, adressée au président du Conseil de sécurité par le chargé d'affaires de la Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies, sur les instructions du Gouvernement du Canada:

"Mon gouvernement désire se joindre aux gouvernements des États-Unis d'Amérique et de la République de Corée pour demander la convocation d'urgence du Conseil de sécurité afin d'examiner les faits et d'analyser les graves conséquences de la destruction d'un avion de passagers (Boeing 747) de la compagnie Korean Airlines par les forces aériennes de l'Union soviétique, le 31 août 1983.

Le Gouvernement du Canada déplore la destruction de cet avion civil non armé, qui a entraîné la mort de passagers innocents, parmi lesquels plusieurs Canadiens. De tels actes constituent des violations flagrantes et inadmissibles des normes et pratiques de l'aviation civile internationale et du droit international.

Je demande que cette lettre soit distribuée à titre de document du Conseil de sécurité."

